

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, Ethiopia Tel.: (251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 519321

Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

880^{EME} REUNION

16 SEPTEMBRE 2019

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/COMM.(DCCCLXXX)

COMMUNIQUE

COMMUNIQUE

Adopté par le Conseil de paix et de sécurité, lors de sa 880^{ème} réunion, tenue le 16 septembre 2019, sur l'Adoption des Conclusions de la onzième Retraite consacrée au débat sur l'étude approfondie de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) et des méthodes de travail du CPS, tenue du 29 au 31 octobre 2018 au Caire, en Égypte.

Le Conseil de Paix et de Sécurité,

Rappelant ses décisions antérieures sur les méthodes de travail du CPS, en particulier le Communiqué [PSC/PR/Comm (LXXXV)] de sa 85^{ème} réunion, tenue le 8 août 2007, au cours de laquelle le Conseil a décidé de revoir les méthodes de travail, de façon régulière, et les ajuster selon les besoins; Rappelant en outre les décisions de la Conférence de l'UA sur les Réformes institutionnelles en cours, en particulier la décision Assembly / AU / Dec.635 (XXVIII), adoptée les 30 et 31 janvier 2017, appelant à une réforme du CPS afin de garantir sa conformité avec l'ambition prévue dans son Protocole, y compris le renforcement de ses méthodes de travail et de son rôle dans la prévention des conflits et la gestion des crises;

Prenant note de l'exposé du Directeur du Département de Paix et Sécurité, M. Admore Kambudzi, sur les Conclusions de la Retraite a été consacré à la discussion sur l'étude globale sur l'Architecture africaine de paix et de sécurité et les méthodes de travail du CPS, qui ont été examinées par le CPS au cours de sa Retraite, tenue du 29 au 31 octobre 2018, au Caire, en Égypte.

Agissant en vertu de l'article 7 de son Protocole, le Conseil de paix et de sécurité:

1. **Félicite** le gouvernement de la République arabe d'Égypte d'avoir accueilli au Caire, du 29 au 31 octobre 2018, la Retraite du CPS sur l'étude approfondie de l'Architecture africaine de paix et de sécurité et les méthodes de travail du CPS;
2. **Exprime son appréciation** à la République du Congo, Président du CPS pour le mois d'octobre 2018, pour l'organisation réussie de la Retraite; **félicite** la Commission de l'UA pour l'étude approfondie sur la mise en œuvre de l'APSA, de 2002 à ce jour, qui a intégré un examen de la mise en œuvre de l'Architecture africaine de la gouvernance (AGA), de 2012 à ce jour (2018);
3. **Adopte** les Conclusions de la 11ème Retraite du CPS sur l'étude globale de l'Architecture africaine de paix et de sécurité et les méthodes de travail du CPS; **décide** de soumettre les Conclusions adoptées à la prochaine session ordinaire de la Conférence qui se tiendra en janvier/ février 2020 à Addis-Abeba (Éthiopie) pour approbation;
4. **Exprime son appréciation et sa gratitude** à S.E. Abdel Al Fattah el-Sissi, Président de la République arabe d'Égypte, au gouvernement et au peuple égyptiens pour l'hospitalité, les installations et le soutien fournis au CPS pendant sa Retraite;
5. **Décide** de rester activement saisi de la question.